

SOMMAIRE.

Esplanade du Hharam esch-Charif. — Tour de Baris. — Kibleh. — Cour des Gentils. — Cour des Israélites. — Chambre du trésor. — Lieux où l'on immolait les victimes. — Mahhkameh de David. — Changement de Chaussure. — Emplacement du siège ou tribune du Roi. — Lieu où Zacharie, fils de Barachie, fut lapidé. — Lieu où S. Jacques-le-Mineur fut précipité du Temple. — Mosquée d'Omar. — Kibleh dédié à Fathimeh. — Kiblet-el-Maradj. — Les deux pies. — La balance. — Chaire de Kâdi ibn Djamaâh Borhane ed-Dine. — Fontaine. — Souterrain. — Colonnes monolithes. — Mosquée el-Aksa. — Lieu où l'on reprend sa chaussure. — Berceau de Jésus-Christ. — Souterrain. — Triple porte. — Porte Dorée. — Trône de Salomon.

Départ à pied.

Indications. — Pour se rendre à la mosquée d'Omar, on suit ordinairement le chemin, indiqué dans la cinquième Sortie ou excursion, jusqu'à la troisième rue à droite, après avoir dépassé la porte de l'ancien couvent de Ste Marie-la-Grande. (Voir la 5^e excursion p. 439). Arrivé à cette troisième rue, on descend directement à l'E., sans prendre aucun autre chemin, ni à droite ni à gauche, et après un parcours de 160 mètr. environ, on arrive au sérail (palais du Pacha ou Gouverneur) à la porte duquel des soldats font la garde. Ordinairement on y trouve un gendarme (bachibouzouk) qui se joint aux visiteurs pour les escorter.

Du palais du Pacha on marche toujours dans la direction de l'E.; puis on prend la première rue à droite et ensuite la première à gauche. Au bout de cette rue, on prend en face une rue voûtée, qui est le

Souk el-Kattanine (bazar au coton); ce bazar est construit avec de grosses pierres, et les boutiques en sont abandonnées.

Au bout de ce bazar, on arrive par la porte Bab el-Kattanine au parvis du Hharam esch-Charif, et l'on se trouve sur le

MONT MORIAH.

I. Historique.

De tout temps, le Moriah paraît avoir été une montagne vénérable et choisie de Dieu pour l'exécution de ses grands desseins.

La tradition place en ce lieu le sacrifice qu'Abraham, obéissant à l'ordre de Dieu, consentit à faire de son fils Isaac, vers l'an 1890 avant J.-C. Dieu bénit l'obéissance du sacrificateur en retenant son bras. Un bélier remplaça l'enfant des promesses (1). David s'étant attiré la colère de Dieu en faisant le dénombrement de son peuple, la peste lui enleva en 3 jours 70,000 hommes. Fléchi par les prières du roi repentant, Jéhovah envoya le prophète Gad pour manifester sa volonté. Le prophète commanda alors à David, de la part de Dieu, de dresser un autel sur l'aire d'Ornan le Jébuséen et d'y offrir un sacrifice au Seigneur (2). David obéit, et Dieu agréa son sacrifice, car le feu du ciel descendit sur l'holocauste. (Or l'aire d'Ornan le Jébuséen n'était autre que le sommet du Moriah).

En reconnaissance de ce nouveau bienfait, le Roi résolut d'élever un temple au Très-Haut. Mais le Prophète revint pour lui dire que l'exécution de ce dessein était réservé à son fils Salomon; et David se contenta de rassembler les matériaux qui devaient servir à l'édification du temple futur. Sur le Mont Moriah se sont successivement élevés deux édifices qui ont été appelés tous les deux du nom de Temple de Salomon. C'étaient, à des degrés divers, des constructions gigantesques qui faisaient en leur temps l'admiration du monde, et qui disparurent sous les coups des exécuteurs de la justice divine.

Les vainqueurs, instruments inconscients du Très-Haut, châtièrent le peuple Juif en démolissant ces murs qui faisaient sa force et sa gloire. Mais ces démolisseurs, en accomplissant leur œuvre, ne détruisirent pas si complètement les murailles qu'il ne restât quelque chose des monuments précédents; de sorte que ces restes ou ces anciens débris servirent comme de pierres d'attente pour des édifices nouveaux.

Après la destruction du dernier Temple de Jéhovah par Titus, les magistrats de la nouvelle ville, dont les Romains avaient changé le nom en celui d'Ælia Capitolina, élevèrent sur le Mont Moriah une statue en l'honneur d'Adrien, l'an 136 de J.-C. Cette statue fut respectée, en 326, par Ste Hélène et son fils Constantin, et le Pèlerin de Bordeaux put la voir en 333 (3).

(1) Genèse XXII.

(2) II Rois XXI, 1. — Paral. XXI et XXII.

(3) Sunt ibi et statua duæ Adriani. La seconde statue était très probablement celle qui avait été élevée en l'honneur d'Antonin le Pieux. Voir M. de Saulcy, voyage en Syrie et autour de la Mer-Morte, p. 207.

Voilà ce qui constitue le passé du Moriah, qu'on pourrait appeler par excellence la Montagne de l'Éternel.

II. Etat actuel.

Le Mont Moriah, aplani par Salomon pour y asseoir le Temple qu'il projetait d'élever à la gloire de Jéhovah, est demeuré jusqu'à nos jours, au moins pour la majeure partie, dans l'état où l'avait mis ce grand roi. C'est un immense trapèze soutenu tout autour par des murs d'une construction vraiment cyclopéenne, et dont la Mosquée actuelle occupe à peu près le point central. Au S. de cette Mosquée, se trouve celle d'el-Aksa; ça et là on voit un certain nombre de petites bâtisses musulmanes qui servent à différents usages. Quelques-unes sont des lieux de prière pour les Musulmans.

III. Visite.

PORTES. — Dix portes donnent accès dans l'enceinte de la Mosquée d'Omar; mais c'est ordinairement par la porte Bab el-Kattanine, qui s'ouvre dans le mur O. de l'enceinte, que les visiteurs sont introduits. Dès qu'on a dépassé la porte d'entrée, on se trouve sur l'

EMPLACEMENT DU PREMIER TEMPLE OU PARVIS DES GENTILS.

(Aujourd'hui Esplanade.)

I. Historique.

Quoique la Ste Ecriture ne nous donne pas tous les détails relatifs à ce parvis, c'est là, d'après Ezéchiël et l'historien Juif, le premier temple qu'on rencontrait, après avoir franchi le mur de la première enceinte qui séparait les bâtiments du temple de la ville même, et où il était permis à tout le monde de venir adorer le vrai Dieu.

II. Etat du Parvis des Gentils comparé avec l'Esplanade actuelle.

1^o Temple des Gentils.

DESCRIPTION. — Ce Temple était à ciel ouvert; il formait une première cour qui n'avait rien de particulier, si ce n'est

qu'elle était entourée de galeries sous lesquelles, en cas de mauvais temps, le peuple pouvait se retirer. Ces galeries étaient appuyées, d'un côté, contre le mur d'enceinte et soutenues, dans la partie antérieure, par de grandes et magnifiques colonnes.

MONITIONS. — Avant d'entrer dans le parvis sacré ou second temple, les étrangers principalement étaient prévenus par des monitions échelonnées le long des larges allées qui conduisaient au temple, de là les

Stèles monitoriales. — **DESCRIPTION.** Ces Stèles étaient de beaux monolithes, portant gravée la défense formelle pour les Gentils, comme aussi pour les Israélites non purifiés ou difformes, de pénétrer plus avant sous peine de mort (1).

2^o Esplanade.

DESCRIPTION. — Aujourd'hui l'ancien parvis des Gentils est transformé en un vaste espace uni et découvert qui entoure la plate-forme de la mosquée. Cette esplanade, dont le sol est en grande partie le roc même du Moriah, qu'on voit en plusieurs endroits taillé à coups de ciseau, présente une surface parfaitement nivelée, de 500 mètr. de longueur moyenne sur 300 m. de largeur. Elle est plantée çà et là d'oliviers et ombragée, du côté S., par quelques vieux cyprès qui forment une magnifique promenade réservée aux musulmans.

III. Visite de l'Esplanade.

De la porte Bab el-Kattanine on se dirige au N. pour voir, à l'angle N-O. de l'Esplanade actuelle et à l'E. du minaret *Médanat es-Saraya*, le

Rocher qui a servi de base à la Tour Antonia.

— **HISTORIQUE.** C'est sur ce rocher que se trouvait assise l'ancienne tour de Baris, nommée dans la suite Tour Antonia, dont nous avons parlé dans la première Sortie (pag. 205). Ce lieu est le point de jonction des deux galeries qui flanquaient le premier temple ou parvis des gentils des côtés N. et O.

(1) Flav. Jos. — Voir sur cette question l'intéressante brochure de M. Clermont-Ganneau qui a retrouvé une de ces stèles. En voici la traduction: « Que nul étranger ne pénètre à l'intérieur du *Tryphactos* (balustrade) et de l'enceinte (*péribole*) qui sont autour du *hiéron* (esplanade du temple): celui donc qui serait pris (y pénétrant) serait cause que la mort s'ensuivrait (pour lui). »

Hérode fit aussi partir de cette même Tour un souterrain conduisant à celle qui était située à la porte Orientale du Temple (1).

De là, en allant à 100 mètr., à l'E., on voit sur toute cette longueur (2) les soubassements de la Tour Antonia taillés dans le rocher. On passe pendant ce trajet devant un Kibleh (lieu de prière des musulmans) recouvert d'une coupole.

A l'extrémité E. des soubassements, on tourne vers le S. en suivant un chemin pavé de larges dalles, et on laisse à gauche, presque dès le commencement, une fontaine bien construite, mais toujours à sec. Après la fontaine, on achève de traverser la cour des Gentils, ou premier Temple, en continuant jusqu'au bout, vers le S., le chemin pavé qui aboutit à un escalier composé de 6 marches et orné d'un portique. Cet escalier conduit à l'

EMPLACEMENT DU SECOND TEMPLE OU PARVIS D'ISRAËL.

(Aujourd'hui la Plate-forme).

I. Historique.

Ce Lieu est vénérable parce qu'il a été le théâtre de plusieurs faits admirables de la vie de N.-S. J.-C.

1° Ici, Jésus, à l'âge de douze ans, fut retrouvé par ses parents, tandis qu'il écoutait et questionnait les docteurs de la loi.

ÉVANGILE SELON S. LUC, CH. II.

... 40. Cependant l'Enfant croissait et se fortifiait; il était rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui.

41. Or ses parents allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâque.

42. Lors donc qu'il eut douze ans, ils montèrent à Jérusalem selon la coutume de cette solennité.

(1) Flav. Jos. Ant. 1. XV, 14.

(2) Le bas du mur O. est également taillé dans le rocher; ce sont les restes du rocher qu'Hérode fit disparaître à coups de ciseau pour donner au temple son quatrième angle. La formation de ce quatrième angle selon une prophétie que les Juifs n'ignoraient pas, était le signe précurseur de la ruine du temple et de la Ville Ste; mais cette même prophétie annonçait qu'en ce temps-là surgirait un homme de leur pays qui commanderait à toute la terre. Flav. Jos. G. 1. VI, 31.

43. Et, quand les jours de la fête furent passés, ils s'en retournèrent; mais l'enfant Jésus demeura à Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent point.

44. Pensant qu'il était avec quelqu'un de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour et le cherchèrent parmi leurs proches et leurs connaissances.

45. Et ne le trouvant pas, ils revinrent à Jérusalem pour le chercher.

46. Mais il arriva que, trois jours après, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant.

47. Et tous ceux qui l'entendaient étaient étonnés de sa sagesse et de ses réponses.

48. En le voyant, ils furent surpris, et sa mère lui dit: Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? Voilà que votre père et moi, nous vous cherchions fort affligés.

49. Mais il leur répondit: Pourquoi me cherchez-vous? Ignorez-vous qu'il faut que je sois aux choses qui regardent mon Père?

50. Mais eux ne comprirent point ce qu'il leur disait.

51. Il descendit ensuite avec eux et vint à Nazareth; et il leur était soumis. Or sa mère conservait toutes ces choses en son cœur.

2° Ici, Jésus chassa les marchands et les changeurs.

ÉVANGILE SELON S. JEAN, CH. II.

.... 12. Après cela, il (Jésus) descendit à Capharnaüm avec sa mère, ses frères et ses disciples; mais ils y demeurèrent peu de jours.

13. Car la Pâque des Juifs était proche et Jésus monta à Jérusalem.

14. Et il trouva dans le temple les vendeurs de bœufs, de brebis et de colombes et les changeurs assis à leurs tables.

15. Et ayant fait comme un fouet avec des cordes, il les chassa tous du temple avec les brebis et les bœufs, répandant l'argent des changeurs et renversant leurs tables.

16. Et à ceux qui vendaient les colombes il dit: Emportez cela d'ici et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic.

17. Or ses disciples se ressouvirent qu'il était écrit: Le zèle de votre maison me dévore....

3° Ici, Jésus protégea une femme surprise en adultère et lui pardonna.

ÉVANGILE SELON S. JEAN, CH. VIII.

.... 2. Et dès le point du jour, (Jésus) revint dans le temple, et tout le peuple vint à lui; et s'étant assis, il les enseignait.

3. Cependant les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme surprise en adultère, et la placèrent au milieu.

4. Puis ils dirent à Jésus: Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère.

5. Or Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider ces pécheresses. Vous donc, que dites-vous ?

6. Or, ils disaient cela, le tentant, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus, se baissant, écrivit avec le doigt sur la terre.

7. Et comme ils continuaient à l'interroger, il se releva et leur dit: Que celui de vous qui est sans péché lui jette une pierre le premier.

8. Et se baissant de nouveau, il écrivit sur la terre.

9. Mais, entendant cela, ils sortirent l'un après l'autre, à commencer par les vieillards. Et Jésus demeura seul avec la femme qui était au milieu.

10. Alors Jésus, se relevant, lui dit: Femme, où sont ceux qui vous accusaient ? Personne ne vous a-t-il condamnée ?

11. Elle répondit: Personne, Seigneur. Et Jésus lui dit: Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez-vous-en, et à l'avenir ne péchez plus.

4° Ici, Jésus exalta le denier donné par la pauvre veuve.

ÉVANGILE SELON S. MARG, CH. XII.

.... 41. Après cela, étant assis vis-à-vis du tronc, Jésus regardait de quelle manière le peuple y jetait de l'argent; or nombre de riches y en jetaient beaucoup.

42. Et une pauvre veuve étant venue y mit deux petites pièces valant le quart d'un as.

43. Appelant alors ses disciples, il leur dit: En vérité, je vous le dis, cette pauvre veuve a donné plus que tous ceux qui ont mis dans le tronc.

44. Car tous y ont mis de leur superflu; mais celle-ci y a mis de son indigence même tout ce qu'elle avait pour vivre.

5° Ici, le Sauveur enseigna la doctrine du salut à tous ceux qui voulaient l'écouter.

ÉVANGILE SELON S. JEAN, CH. VII.

... 14. Or, vers le milieu de la fête, Jésus monta au temple où il se mit à enseigner.

15. Et les Juifs, en étant étonnés, disaient: Comment cet homme sait-il l'Écriture, lui qui n'a point étudié ?

16. Jésus leur répondit: Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais c'est la doctrine de celui qui m'a envoyé.

17. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine est de lui, ou si je parle de moi-même.

18. Celui qui parle de soi-même cherche sa propre gloire; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé est véritable et il n'y a point en lui d'injustice.

6° Ici, les Juifs voulurent lapider le Sauveur comme blasphémateur.

ÉVANGILE SELON S. JEAN, CH. X.

... 22. Or, on célébrait à Jérusalem la fête de la dédicace, et c'était l'hiver.

23. Et Jésus se promenait dans le temple, dans la galerie de Salomon.

24. Les Juifs s'assemblèrent donc autour de lui et lui dirent: Jusqu'à quand nous tiendrez-vous l'esprit en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous clairement.

25. Jésus leur dit: Je vous parle, et vous ne me croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi.

26. Mais pour vous, vous n'y croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis.

27. Mes brebis entendent ma voix: je les connais, et elles me suivent.

28. Et je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais: et nul ne les ravira d'entre mes mains.

29. Ce que mon Père m'a donné est plus grand que toutes choses; et personne ne le peut ravir de mon Père.

30. Mon Père et moi nous sommes une même chose.

31. Et alors les Juifs prirent des pierres pour le lapider.

32. Et Jésus leur dit: J'ai fait devant vous plusieurs bonnes œuvres par mon Père; pour laquelle de ces œuvres est-ce que vous me lapidez ?

33. Les Juifs lui répondirent: Ce n'est pour aucune bonne œuvre que nous vous lapidons, mais à cause de votre blasphème, et parce que, étant homme, vous vous faites Dieu.

34. Jésus leur répartit: N'est-il pas écrit dans votre loi: J'ai dit: vous êtes des dieux? (Ps. L. XXXII, 6.)

35. Si donc elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu était adressée et si l'Écriture ne peut être détruite,

36. Pourquoi dites-vous que je blasphème, moi que mon Père a sanctifié et envoyé dans le monde, parce que j'ai dit: Je suis le fils de Dieu ?

37. Et si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas.

38. Mais si je les fais, quand vous ne me voudriez pas croire, croyez à mes œuvres, afin que vous sachiez et que vous croyiez que le Père est en moi, et que moi je suis dans le Père.

39. Les Juifs tâchèrent de le prendre; mais il échappa de leurs mains.

7° Enfin, c'est ici que Jésus prédit la destruction du Temple.

ÉVANGILE SELON S. MATHIEU, CH. XXIV.

1. Lorsque Jésus sortait du temple pour s'en aller, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer la structure de cet édifice.

2. Mais il leur dit: Voyez-vous toutes ces constructions? Je vous le dis, elles seront tellement détruites qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.

II. Etat du Parvis d'Israël comparé avec la plate-forme actuelle.

1^o Parvis d'Israël.

DESCRIPTION. — Le parvis d'Israël consistait en une grande cour bien pavée, bordée dans ses quatre faces de galeries et de magnifiques portiques que soutenaient des colonnes de marbre précieux. Le mur extérieur de ces galeries enceignant le second Temple avait 30 coudées (15 mètr. de haut) (1).

PORTES. — Ce parvis avait une ouverture correspondant à chacun des points cardinaux. Il y avait ceci de particulier que ceux qui étaient entrés par la porte N. devaient sortir par la porte S. et réciproquement. Toutes les portes étaient d'airain.

DROIT D'ENTRÉE. — Les vrais Israélites seuls, hommes et femmes, pourvu qu'ils fussent purifiés et sans défauts corporels, pouvaient entrer dans le second Temple. Les autres, ainsi que les Gentils, en étaient éloignés sous peine de mort.

DIVISION. — Le parvis des Israélites était divisé en deux parties, dont l'une était réservée aux hommes et l'autre aux femmes.

2^o Plate-forme.

ETAT ACTUEL. — Cette plate-forme, située vers le milieu de la grande enceinte, est longue de 170 mètr., du côté de l'O. et de 160 seulement, du côté de l'E. La largeur du côté N. est également de 160 mètr., mais elle n'est que de 130 mètr. du côté S. Elle s'élève d'environ 2 mètr. et même, en quelques endroits, de 5 mètr. au-dessus du niveau actuel de la grande esplanade (temple ou parvis des gentils), et occupe la partie la plus élevée du mont Moriah. On a nivelé au ciseau ces parties hautes qui regardent le côté de l'aire d'Ornan, sans toutefois toucher à cette aire, et l'autre partie plus basse a été comblée au moyen de remplissages et retenue par un mur de soutènement. Ça et là s'élèvent des lieux de prière: ce sont de petits édifices tantôt carrés, tantôt de forme circulaire ou octogonale, surmontés de coupôles pour la plupart surbaissées. On monte à la plate-forme par 8 escaliers placés, un du côté de l'E., deux du côté N., trois du côté O. et deux du côté S. Chacun des ces escaliers offre au sommet d'élégantes arcades variées en nombre, mais toutes soutenues par de légères colonnes. Ces constructions sveltes se distinguent d'assez loin et produisent un effet gracieux.

(1) Flav. Jos. Ant. G. l. V, 14.

III. Visite de la plate-forme.

On y voit premièrement quatre orifices de citernes, dont deux sont situées en face du portique N. La plus éloignée se trouve sur l'

Emplacement du vestibule N. du Temple de Salomon. — **INDICATION.** Près de ce temple se trouvaient autrefois, entre le parvis d'Israël et le parvis des prêtres, les

Deux Chambres du Trésor. — **HISTORIQUE.** C'est à l'entrée d'une de ces chambres qu'Héliodore et ses satellites, envoyés par Séleucus, roi de Syrie, pour enlever le trésor sacré, furent renversés par une puissance surhumaine. Ils virent alors un cavalier terrible dont le cheval froissa Héliodore avec les pieds de devant; en même temps apparurent deux anges armés de fouets qui le flagellèrent sans relâche. Emporté mourant en dehors du temple, Héliodore ne dut la vie qu'aux prières du Grand-Prêtre Onias (II Machabées, III).

Près de ces deux chambres se trouvait, au temps d'Israël, le lieu du

Lavage des holocaustes et les Tables d'immolation. — **HISTORIQUE.** Les quatre premières tables étaient pour les victimes destinées à l'holocauste, et les quatre autres pour celles des autres sacrifices.

De cet endroit on se dirige vers le S-E., afin d'arriver à la partie orientale de la mosquée d'Omar, au lieu où se trouvait autrefois la

COUR DU PARVIS DES PRÊTRES.

I. Historique.

Cette cour, la plus intérieure des trois qui entouraient le Temple de Jéhovah, s'appelait ainsi parce qu'elle était spécialement réservée aux Prêtres et aux Lévités, et que l'entrée en était sévèrement interdite à tout autre Israélite, même purifié.

II. Etat du Parvis des Prêtres comparé avec son état actuel.

1^o Au temps d'Israël.

DESCRIPTION. — Comme les cours précédentes, celle-ci était à ciel ouvert et située devant le Saint, du côté de l'Orient; mais elle avait cela de particulier qu'on y faisait l'offrande des victimes.

2° Sous les musulmans.

ETAT ACTUEL. — La cour des Prêtres correspond aujourd'hui à la partie de la plate-forme la plus rapprochée de la Mosquée d'Omar.

III. Visite.

Parmi les différents monuments que l'on voyait autrefois dans la cour des Prêtres, et dont on peut désigner approximativement aujourd'hui la situation, j'indiquerai d'abord l'

EMPLACEMENT DE L'AUTEL DES HOLOCAUSTES

appelé par les musulmans

Tribunal de David

ou

COUPOLE DE LA CHAÎNE.

(Mahhkamet Daoud ou Koubbet es-Silsileh.)

I. Historique.

C'était à peu près l'endroit que devait occuper l'autel des holocaustes placé par Salomon dans le Parvis des Prêtres et des Lévites, devant les deux colonnes symboliques, l'une appelée Jachin (Dieu l'affermira), et l'autre Booz (la force est avec lui), en avant du vestibule du Temple.

Devant cet autel le roi Salomon, au jour de la dédicace, demeura debout, à la vue de toute l'assemblée d'Israël, pendant qu'une nuée mystérieuse remplissait le Temple. C'est alors que tenant les mains étendues vers le ciel, il dit : Seigneur d'Israël, etc. (1).

Il est encore question de cet autel dans cet autre passage de l'Écriture Ste (2) : Alors Salomon offrait des holocaustes sur l'autel de Jéhovah qu'il avait élevé devant le portique. Ce portique vraiment grandiose avait 120 coudées (60 mèt. de haut.).

À l'E. de cet autel, et non loin de là, se trouvait aussi le siège d'où le Roi assistait aux sacrifices et aux prières publiques (3).

Enfin c'était au S-E. du Temple proprement dit, et non loin de l'autel des holocaustes, que Salomon avait placé la

(1) III Rois VIII, 23.
(3) Ezéchiel XLVI, 1-3.

(2) II Paral. VIII, 12.

Mer d'Airain. — DESCRIPTION. Ce grand vase, où les Prêtres se lavaient, avait 5 mèt. de large et 2 et demi de profondeur et était soutenu par 12 bœufs en fonte (1).

II. Etat de cet autel, au temps des Juifs, comparé avec le Tribunal de David.

1° Autel des Holocaustes.

DESCRIPTION. — Sous les Juifs, l'autel des holocaustes était placé devant le temple de Jéhovah en face de la porte d'entrée. D'après l'historien Josèphe, il se trouvait entre le parvis des Prêtres et le second Temple ou parvis d'Israël, et avait 20 coudées (10 mèt.) de long sur 20 coudées de large et 10 de haut (2). Il était en bronze, ayant pour base un massif de pierres non taillées formant une sorte de plan incliné.

2° Tribunal de David.

ETAT ACTUEL. — La construction toute musulmane, qui remplace aujourd'hui l'autel des holocaustes, existe depuis l'an 700; elle fut bâtie par Abd el-Melek ibn Merouan, et se compose d'un petit dôme décagone, supporté dans tout son pourtour par 17 colonnes surmontées de chapiteaux de différents ordres et de différentes époques. Ces colonnes forment deux cercles entièrement dégagés; de beaux pavés en marbre de diverses couleurs recouvrent ce sol vénérable.

Légende. Au dire des musulmans, c'était là que le grand roi David avait établi son tribunal pour juger le peuple, et où Dieu, afin de lui faciliter l'exercice de cette fonction délicate, avait fait descendre du ciel jusqu'à terre une chaîne que les témoins devaient tenir en main quand ils prêtaient serment. Or, s'il arrivait que quelqu'un rendit un faux témoignage, un anneau se détachait et découvrait aussitôt le parjure.

Du tribunal de David, en passant sur le lieu où fut lapidé Zacharie, fils de Barachie, (de Joïada) et où S. Jacques-le-Mineur fut précipité du temple (3), on arrive à l'

(1) III Rois VII, 23. et 25. — I Paral. IV, 2. (2) II Paral. IV, 1.

(3) Eusèbe de Césarée, l. II, ch. 23. — Flav. Jos. Ant. l. XX, 8. — Citez de Jérusalem V.